

Bienvenue au Lycée André Paillot



Entre Science et Nature

HORAIRES

Les cours se déroulent de 8h25* à 12h20 et de 13h20 à 17h15* du lundi au vendredi.
Il n'y a pas cours le mercredi après-midi pour les lycéens.
L'établissement est fermé le week-end.

**Dans la mesure du possible, les cours commencent à 9h20 le lundi et finissent à 16h20, le vendredi.*

HEBERGEMENT DES APPRENANTS

L'internat d'une capacité de 96 lits répartis en 3 étages (étudiants, filles, garçons) permet d'héberger les apprenants dont le domicile est éloigné du lycée. Chaque chambre est équipée d'une salle de bain avec douche et labos.

Le service restauration privilégie une alimentation de qualité, équilibrée et issue de circuits-courts.

EQUIPEMENTS

L'établissement dispose de différents équipements performants :

- ✓ 7 laboratoires scientifiques, un atelier technologique, une salle EXAO (Expérimentation Assistée par Ordinateur), une salle informatique, ... Les salles de classes sont équipées de vidéo projecteurs.
- ✓ Le CDI accueille les apprenants du lundi au vendredi et dispose de 12 postes informatiques.
- ✓ Les installations sportives comprennent un gymnase, une salle de musculation et un plateau sportif.
- ✓ Les apprenants disposent de 3 foyers « détente », et bénéficient de deux associations (ALESA et AS) pour les activités extra-scolaires, le soir ou le mercredi-après-midi.



BOURSES D'ETUDES

Des bourses de l'enseignement secondaire et supérieur peuvent être attribuées aux familles en fonction de leurs revenus.

Pour les classes de secondaires, le dossier est géré par l'établissement.

Pour les étudiants, la demande de bourses pour l'année universitaire est à faire par les étudiants et futurs étudiants entre le 15 janvier et le 31 mai en se connectant au nouveau portail "messervices.etudiants.gouv.fr".

L'ADMISSION AU LYCEE ANDRE PAILLOT

Pour la 2nde Générale et 2nde Pro ABIL, le collège saisie les vœux de l'élève via Affelnet – l'élève est affecté dans l'établissement via la procédure académique. Il est conseillé de mettre le Lycée André Paillot en vœu n°1.

Pour la 1^{ère} STAV et 1^{ère} STL, la famille saisie les vœux de l'élève via Affelnet – l'élève est affecté dans l'établissement via la procédure académique. Il est conseillé de mettre le Lycée André Paillot en vœu n°1.

Pour l'inscription en classe de 1^{ère} pro, la famille s'adresse directement au lycée André Paillot. L'admission en BTS se fait via la plateforme Parcoursup, que l'élève soit en terminale ou en étude supérieure.

TARIFS (2021)

Tarifs 2020	Internes	1/2 pension	Assurance	Hippologie-Equitation
Lycéens	1.609,00 €	687,00 €	12.00€	408.00 €* /
BTS	1.900,00 €	700,00 €	12.00€	/
Apprentis	65 €/semaine	4,55 €/ repas	/	/

Location de blouses entre 36.50 € et 47.50 € selon la filière

Frais de copies de documents : 52,50 € - 55,50 € pour les BTS

TRANSPORTS

Le lycée André Paillot est desservi par les bus de ville de la Métropole de Lyon

- ✓ bus 78 – Oullins -Givors
- ✓ ligne scolaire « Junior Direct » JD10 Lyon 2 – Lycée André Paillot
- ✓ ligne 82 en provenance de Givors

Vous pouvez consulter les fiches horaires sur les sites suivants : www.tcl.fr et www.rhodalia.fr

REFERENTS SANTE – H+

Présence d'une infirmière sur site – Mme CHOPIN – marie-paule.chopin@educagri.fr

Référente H+ : Mme RUCHTI Joëlle – joelle.ruchti@educagri.fr